



DEMANDE D'INSCRIPTION AU REGISTRE ANNEXE (R.A.T) A TITRE INITIAL

Pour être enregistré au Registre Annexe des Origines tunisien(R.A.T), à titre initial, un chien doit:

1- être indemne ou d'un niveau acceptable pour la maladie génétique la plus recherchée dans la race

2- avoir passé avec succès le Test d'Aptitudes Naturelles et le Test de Caractère .

l'Utilisation, dans les conditions définies par le club de race.

3- Avoir obtenu au minimum un Très Bon en exposition (nationale ou régionale) ou être estimé Très Bon par un expert confirmateur

A REMPLIR (en lettres capitales) par le PROPRIÉTAIRE DU CHIEN :

Je soussigné(e) : M., Mme, Mlle (1) certifie être le propriétaire du chien ci-dessous identifié et demande qu'il subisse l'examen en vue de sa confirmation à titre initial.

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

Courriel @

Téléphone

Signature du propriétaire :

CHIEN

RACE

NOM du CHIEN

VARIÉTÉ

DATE de NAISSANCE / / Mâle Femelle NATURE DU POIL

COULEUR de ROBE et MARQUES D'INSTINCTIVES

TRANSPONDEUR ou TATOUAGE

CERTIFICAT (à établir par l'expert de la A.C.C.T)

Taille ⁽²⁾ , cm Poids ⁽²⁾ , kg Tour de poitrine ⁽²⁾ cm Coup de feu ⁽²⁾⁽³⁾

Je soussigné(e) expert de l'A.C.C.T

certifie avoir examiné le chien ci-dessus identifié, et déclare porter l'appréciation morphologique suivante sur ce sujet :

EXCELLENT TRES BON BON ASSEZ BON INSUFFISANT

Lieu de l'examen Signature de l'expert :

Le / /

A COMPLÉTER PAR LE CLUB DE RACE

le chien est titulaire du ⁽⁴⁾

Maladie génétique la plus recherchée dans la race

Niveau exigé par le Club : Niveau détenu par le chien:

Avis du Club FAVORABLE DEFAVORABLE Le / /

Le Président du Club Signature

Observations :

INSCRIPTION A TITRE INITIAL

INSTRUCTIONS A SUIVRE ATTENTIVEMENT

Cette inscription concerne les sujets adultes de très grande qualité dans la race et capables de l'améliorer, mais issus de géniteurs inconnus ou non déclarés à la naissance, ou déclarés et non inscrits, les formalités n'ayant pas été remplies. Ces chiens sont inscrits au REGISTRE ANNEXE DES ORIGINES TUNISIEN (R.A.T.)

A - FORMALITÉS A EFFECTUER PAR LE PROPRIÉTAIRE :

- faire procéder à la reconnaissance du tatouage et/ou du numéro de transpondeur par l'expert (A.C.C.T) qui remplira le Certificat d'Identification
- Remplir très soigneusement, dater et signer, sans omettre d'indiquer le numéro d'identification par tatouage et/ou par transpondeur (puce), le présent imprimé.
- Présenter l'animal avec le présent imprimé et la carte d'identification à un expert confirmateur de la A.C.C.T. en vue

de l'examen, lors d'une exposition ou séance de confirmation.

L'expert mentionne obligatoirement sur ces documents l'appréciation précise qu'il porte sur l'animal

(Excellent, Très Bon, Bon, Assez Bon, Insuffisant).

- Transmettre ensuite au club de race pour avis du Président:

le présent formulaire rempli complété par le juge ou l'expert confirmateur

le justificatif relatif au dépistage de la maladie génétique la plus recherchée dans la race

Dès réception de l'avis du club, transmettre le dossier à l' A.C.C.T, en un envoi groupé comprenant: - le présent formulaire rempli complété par le Président du Club de race

- la participation aux frais de dossier de 30 dinars

une copie de la carte d'identification

B) L'ASSOCIATION CENTRALE CYNOPHILE TUNISIENNE

Vérifie la conformité du dossier.

Procède ensuite à l'inscription au registre annexe R.A.T. et à l'établissement du PEDIGREE A TITRE INITIALE qui est adressé au propriétaire de l'animal, conformément à la réglementation de la A.C.C.T. (délai 6 semaines)

ATTENTION :

L'inscription au REGISTRE DES ORIGINES TUNISIEN à TITRE INITIAL ne concerne pas les races dont le livre est ouvert et pour lesquelles une inscription au REGISTRE ANNEXE (R.AT) est possible .

Groupes	Races	Age d'admissibilité en confirmation
1er	BERGER ALLEMAND	15 MOIS
	BERGER BELGE GROENENDAEL	12 MOIS
	BERGER BELGE TERVUEREN	12 MOIS
	BERGER BELGE LAKENOIS	12 MOIS
	BERGER BELGE MALINOIS	12 MOIS
	BOUVIER DES FLANDRES	15 MOIS
	ROTTWEILER	15 MOIS
	DOBERMANN	15 MOIS
	BOXER	15 MOIS

Groupes	Races	Age d'admissibilité en confirmation
3e	STAFFORDSHIRE BULL TERRIER	12 MOIS
	FOX TERRIER A POIL LISSE	12 MOIS
	FOX TERRIER A POIL DUR	12 MOIS
	BULL TERRIER	12 MOIS
	AMERICAN STAFFORDSHIRE TERRIER (2e et 3e génération)	12 MOIS
4e	TECKEL A POIL LONG	12 MOIS
	TECKEL A POIL RAS	12 MOIS
	TECKEL A POIL DUR	12 MOIS
8e	ENGLISH SPRINGER SPANIEL	12 MOIS
	ENGLISH COCKER SPANIEL	12 MOIS
	AMERICAN COCKER SPANIEL	12 MOIS
9e	CANICHE	12 MOIS